

# Dossier de presse

JOURNEE CLIMAT UD CFDT DES ALPES MARITIMES

**MARDI 26 NOVEMBRE 2019**

**FORUM NICE NORD DE 9H A 16H30**

**10 BOULEVARD COMTE DE FALICON - NICE**



**2019**

**26 novembre**

**Forum Nice Nord**

**10 Bd Comte de Falicon, Nice**

**Entrée Gratuite - 9h à 16h30**

**Tramway : Comte de Falicon**

**ou Parking Nice Nord**

[udcfdt06@wanadoo.fr](mailto:udcfdt06@wanadoo.fr) - 04-93-26-52-32

**RESTAURATION  
SUR RESERVATION**



## Quelles réponses au défi climatique ?

**Concilier qualité de vie, emplois, enjeux environnementaux - Faire de la transition une opportunité,  
Changer les comportements, les modes de vie,  
Responsabiliser les entreprises en matière sociale et environnementale.**

**Avec la participation d'Edouard BOUIN - PACTE - CLIMAT, Henri STERDYMAK - Economiste atterré,  
Jean-Noël MONTAGNE - Collectif Synergie de la Transition Ecologique et Citoyenne 06, l'association SHILAKONG,  
Antoine NICAULT - GREC-SUD, Yves BIDET et Grégoire ATICHIAN - France Nature Environnement PACA,  
Marcel AMICHOT - Chercheur, Evens SALIES - OFCE, Lionel LE GUEN - MGEN, José FLORINI - Les AMAP de Provence,  
le Collectif CITOYEN 06, les Cabinets d'Expertise SEXTANT et SYNDEX.**



Contact presse :  
Danielle MIGNANT  
06-48-17-39-34



9h/9h15  
 Café Accueil



9h15 /9h25 **Audrey NAVARRO – Secrétaire Générale UD CFDT** : Présentation de la journée

9h25/9h35 **Lionel LE GUEN - Président MGEN 06** : Mesures de Responsabilité Sociale Environnementale (RSE) en place à la MGEN

9h35/10h20 **Edouard BOUIN - PACTE CLIMAT** (ex Vice-Président - Comité scientifique du GIEC) :

- CLIMAT et FINANCES - Sortir d'une crise européenne
- Pacte pour la préservation du climat, fonds dédiés au financement de la transition
- Echanges avec la salle

10h20/10h45 **Antoine NICAULT- GREC SUD** :

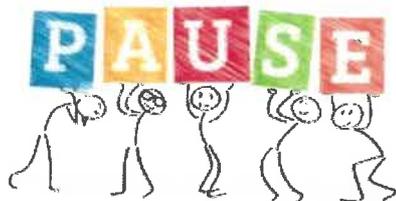
- Conséquences du changement climatique sur les ressources en eau et sur les forêts.

10h45/11h20 **Jean-Noël MONTAGNE - Collectif Synergie de la Transition Ecologique et Citoyenne 06** :

- Etat des lieux 06, conséquences locales du changement climatique à l'échelle des deux prochaines décennies,
- Particularités méditerranéennes et locales du changement climatique,
- Echanges avec la salle

11h20/11h35 **Yves BIDEZ - France nature environnement PACA**

- Présentation de FNE. Les actions menées sur la thématique climat.
- Le plan Climat Air Energie de la Métropole Nice Côte d'Azur, l'avis FNE sur son contenu.



Pause : 15 mn

11h50/12h **Marcel AMICHOT - Le changement climatique vu par un écotoxicologue**

- Quelles sont les échelles de temps ?
- Quelles solutions préconisées en matière d'agriculture ? Que faire à notre niveau ?

12h/12h20 **Olivier CIAIS - SHILAKONG** : Permaculture - Jardin Pédagogique du Petit Pessicart

12h20/12h30 **José FLORINI - Coordination des AMAP 06** :

- Pour le maintien d'une agriculture paysanne locale





- 14h/14h10 **Evens SALIES- Observatoire Français des conjonctures économiques :**
- Transition : quelle maîtrise de la demande énergétique des ménages ?
- 14h10/14h40 **Jean-Noël MONTAGNE - Collectif Synergie de la Transition Ecologique et Citoyenne 06 :**
- Bref retour sur les travaux de la matinée,
  - Alpes Maritimes : évolutions climatiques et énergétiques à court terme, la résilience à construire localement.
- 14h40/15h25 **Henri STERDYNIAK - Economiste Atterré :**
- Quelle réponse économique au réchauffement climatique ? « Capitalisme vert », « Développement durable » ? ou « Décroissance » ?
  - Echanges avec la salle
- 15h25/16h **CABINETS D'EXPERTISES**
- Julien VAYSSIERES - Cabinet Syndex**
- La RSE, l'expertise environnementale, cadre légal, méthodologie, bilan carbone ?
  - Retour d'expérience sur la session de formation des militants de Thales
- Christian PELLET - Sextant Expertise**
- La gouvernance des entreprises, plus précisément de l'implication des salariés dans les instances de gouvernance (conseil administration/surveillance) ...
- 16h- 16h15 : **Airy CHRETIEN - Collectif Citoyen 06 :**
- Les actions locales vis à vis des réglementations sur l'environnement : aéroport, "plan climat (PCAET)" sur lequel le Collectif Citoyen 06 a beaucoup travaillé, pollution, OIN- Plaine du var.
  - Le débat public sur l'actuel projet d'extension de l'aéroport de Nice
  - Capre 06/ Michel CHEVALIER – nous dira quelques mots sur les projets d'aménagement de l'OIN Plaine du Var.
- 16h30 : **Audrey NAVARRO - Secrétaire Générale UD CFDT 06 :**
- Clôture de la journée, perspectives

Merci à tous nos contributeurs !

# Le déroulé de la journée



*Audrey NAVARRO – Secrétaire générale UD Cfdt Alpes-Maritimes :*

Quelles réponses au défi climatique ? C'est pour tenter de répondre à cette question que l'Union Départementale Cfdt 06 a décidé d'organiser cette journée d'information et de débat afin d'informer ses adhérents, ses militants ainsi que le grand public. Le nombre et la qualité des nombreux intervenants qui s'exprimeront au cours de cette journée nous permettront sans doute de mieux prendre en compte les nombreuses problématiques liées au réchauffement climatique en cours dans l'activité syndicale qui est la nôtre au quotidien. A partir de ces constats posés par le rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) nous tenterons de procéder à l'approche locale des conséquences en cours du réchauffement climatique sur l'environnement à Nice et dans les Alpes-Maritimes. Salariés, et donc producteurs, nous sommes aussi des consommateurs, nous sommes donc inévitablement questionnés autant par la façon dont nous produisons, que par celle dont nous consommons. Notamment dans notre département. Syndicalistes, nous sommes conscients des réponses à apporter aux mutations économiques en cours qui impactent le monde du travail. La responsabilité sociale et environnementale des entreprises est donc pour nous une question naturelle à anticiper et travailler sans cesse pour ne pas subir les changements à venir. Citoyens, nous savons aussi que la question de l'énergie, de son coût, de son impact sur les milieux naturels est également une problématique qui peut mettre en cause toute la cohésion de notre modèle social. Nous formons donc le vœu que la diversité des expertises qui s'exprimeront au cours de cette journée permettra de nourrir une réflexion collective utile à la construction de réponses responsables aux défis du changement climatique en cours, notamment sur le plan local. Là où nous pouvons agir concrètement et ensemble.



*Lionel Le Guen - Président de la section MGEN des Alpes-Maritimes :*

Qui suis-je ? Fonctionnaire du ministère de l'Education nationale, en poste en tant que gestionnaire du collège Maurice Jaubert de Nice. Je suis élu par les adhérents de la MGEN qui est une mutuelle santé prévoyance, la première mutuelle de la fonction publique. J'exerce mon mandat de Président depuis 4 ans. Les questions environnementales me touchent particulièrement mais vous allez le constater, concernent pleinement notre entreprise de l'économie sociale et solidaire et ses engagements pour réduire son impact carbone dans l'environnement. La MGEN a aussi voulu élargir son engagement vers la société et notamment sur les questions d'éducation à l'environnement.

- L'engagement MGEN sur les questions environnementales et d'éducation à l'environnement

Le développement de l'humain est au cœur du projet MGEN. Notre modèle solidaire et nos métiers nous ont amené à considérer les dimensions sociales et économiques du développement durable. Pour nos 3,7 millions d'adhérents d'abord, avec une offre adaptée en santé, prévoyance, de l'action sociale et de nombreuses actions de prévention ; pour nos 10000 salariés ensuite avec des engagements forts en faveur de la diversité, du handicap, de la parentalité, de la qualité de vie au travail.

Pourtant, durant de nombreuses années, nous n'étions pas engagés en tant que groupe dans une réflexion visant à prévenir les impacts environnementaux de nos adhérents, ou ceux de nos salariés. Nous avons voulu y remédier en lançant une grande réflexion sur le sujet à partir de 2012.

(Ex- Vice-Président Comité Scientifique du GIEC de 2005 à 2015)

Médiateur scientifique, chargé d'enseignement à l'Université de Rennes 2 en géographie et aménagement du territoire au regard du développement soutenable, Edouard Bouin est administrateur général de l'association Agir pour le Climat. Cette association est à l'initiative du projet d'une Banque européenne du climat et de la biodiversité. Ce projet intitulé initialement « Pacte Finance-Climat » a été initié par le climatologue Jean Jouzel et l'économiste Pierre Larrouturnou.



Dérèglement climatique, chômage et précarité, crise financière, crise de l'Europe... Sommes-nous condamnés au chaos ? La bonne nouvelle, c'est qu'il n'y a pas de fatalité.

Rien à voir avec l'extinction des dinosaures.

Cette fois, la météorite, c'est nous. C'est nous les responsables : nos bâtiments

mal isolés, nos transports trop polluants, notre alimentation, notre agriculture... Il est temps de déclarer la guerre au dérèglement

climatique, de saisir cette chance pour enfin mettre au monde un nouveau modèle de développement, au service de l'humanité. Il est possible de

financer

ce chantier colossal grâce à un Pacte

Européen Climat et Emploi.

**Edouard Bouin : Le changement climatique**

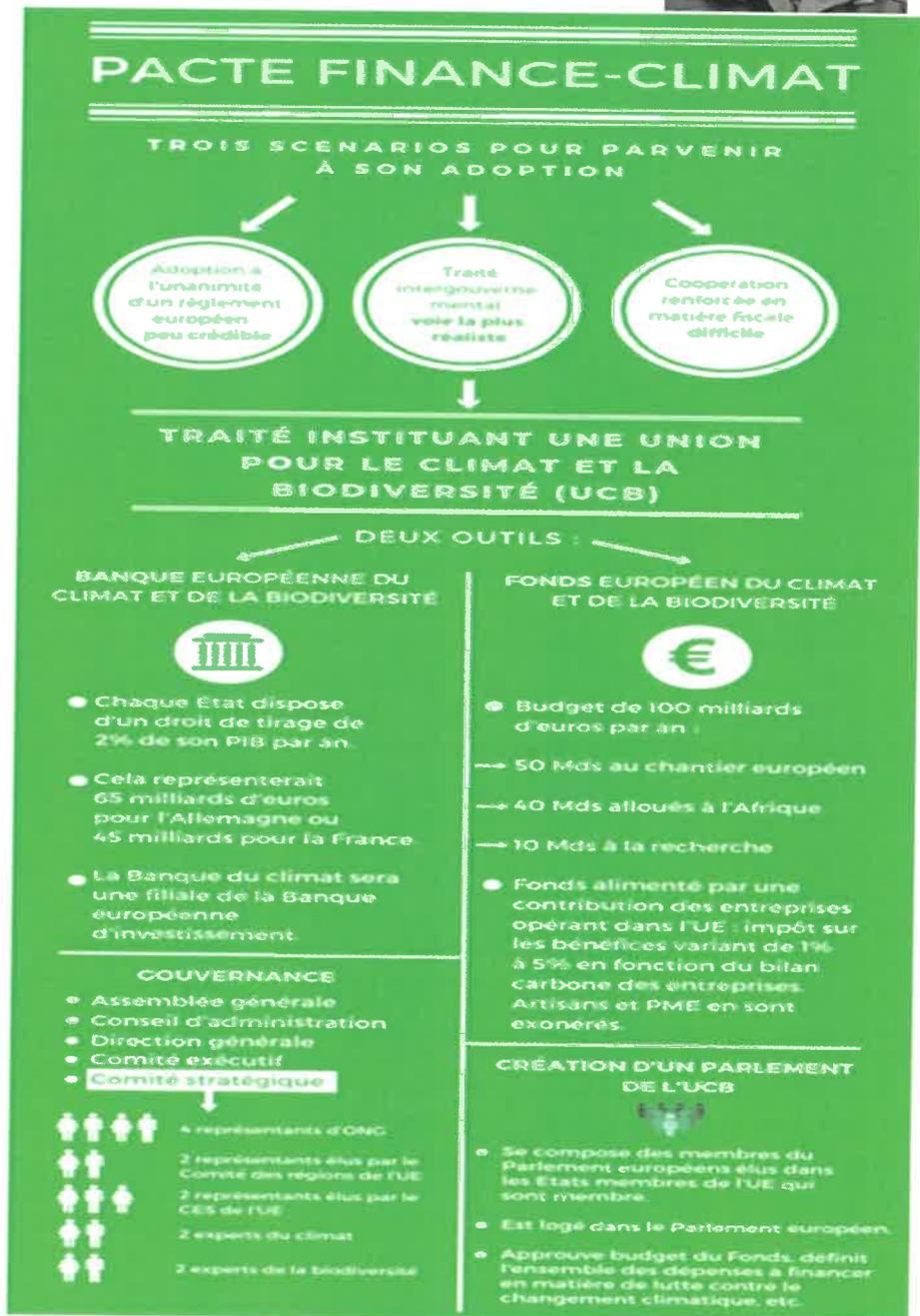
**ou un glaçon dans le whisky :**

<https://www.youtube.com/watch?v=6Aqq7eD686Q>

<https://www.youtube.com/watch?v=awTIKifrM6E>

[https://www.youtube.com/watch?v=R\\_cTQm\\_pWY](https://www.youtube.com/watch?v=R_cTQm_pWY)

<https://www.youtube.com/watch?v=kS4UmFDTD94>





---

*Antoine NICAULT – Coordinateur du Groupe régional d’experts sur le climat en Région Provence Alpes Côte d’Azur (GREC-SUD, [www.grec-sud.fr](http://www.grec-sud.fr))*

---

Les conséquences du changement climatique sur les ressources en eau et les forêts.

**Antoine Nicault** Docteur en biologie et écologie, Antoine Nicault comptabilise 20 ans d’expérience dans la recherche en écologie et en paléoclimatologie. Il a participé à plusieurs projets de recherches nationaux et internationaux (européens et canadiens) en écologie forestière, climatologie, et hydrologie. Actuellement chargé de projet et consultant indépendant en environnement et changement climatique, il coordonne et co-anime le Grec-Sud, Groupe régional d’experts sur le climat en région Sud Provence-Alpes-Côte d’Azur.

### **Le GREC-SUD**

Depuis 2015, le Groupe régional d’experts sur le climat en Région Sud Provence-Alpes-Côte d’Azur (GREC-SUD), animé par l’Association pour l’innovation et la recherche au service du climat (A.I.R. Climat), a pour vocation de centraliser, décrypter et mettre à disposition les connaissances scientifiques concernant les enjeux liés au changement climatique. Le GREC-SUD s’appuie sur un réseau de plus de 200 scientifiques. L’objectif est de favoriser les échanges entre science et société, d’informer et sensibiliser le public visé à l’échelle régionale et locale pour les aider à mieux anticiper les impacts du changement climatique et mettre en œuvre des actions susceptibles de favoriser les politiques d’adaptation et d’atténuation des gaz à effet de serre (GES). [www.grec-sud.fr](http://www.grec-sud.fr)

### **Résumé de l’intervention**

Les experts du GIEC prévoient, au cours du siècle à venir, un impact du réchauffement global sur le cycle de l’eau notamment au sein du bassin méditerranéen identifié, pour cette raison, comme un « hot spot » du changement climatique. Les incertitudes sur le futur de la ressource en eau sont grandes, néanmoins, en Région Provence-Alpes-Côte d’Azur, ses modifications devraient se traduire par une augmentation de la période de sécheresse estivale en durée et en intensité, une diminution des débits de surface et des eaux souterraines, une diminution de la couverture neigeuse et très vraisemblablement par une augmentation des épisodes de pluies intenses. L’ampleur des conséquences socio-économiques dépendra d’une part de l’évolution du climat et donc des politiques de réductions de gaz à effet de serre mises en œuvre aujourd’hui mais aussi de nos politiques d’adaptation concernant la gestion de la ressource en eau.

Les écosystèmes sont et seront aussi touché par l’évolution du climat et la diminution de la ressource en eau. La forêt sera une des victimes de l’augmentation des températures et des sécheresses estivales. Les risques pour la forêt sont multiples, baisse de productivité avec détérioration de leur état sanitaire, augmentation du risque incendie, avec des conséquences écologique et socio-économiques à ne pas sous-estimer. Cela implique des mesures de gestion qui devront permettre de concilier économie forestière et services rendu par les forêts (séquestration du carbone, biodiversité) afin d’augmenter son pouvoir de résilience. Cela implique également de favoriser l’utilisation du bois dans des produits durables à long terme, dans le cadre d’une économie circulaire.



Jean-Noël MONTAGNE

Animateur du Collectif Synergie de Transition Ecologique et Citoyenne 06 :

De 10h45 à 11h20 :

Les conséquences locales du changement climatique et de la fin de certaines ressources à l'échelle des deux prochaines décennies.

Particularités méditerranéennes et locales du changement climatique. Disponibilité de ressources essentielles pour le département : alimentation, énergie, économie, matériaux et services. Le département développe une extrême dépendance à des ressources extérieures, dans des secteurs qui seront directement impactés par des changements à court et plus long terme. Cette dépendance, liée au peu de voies de transport terrestre, nous place dans une situation de fragilité extrême.

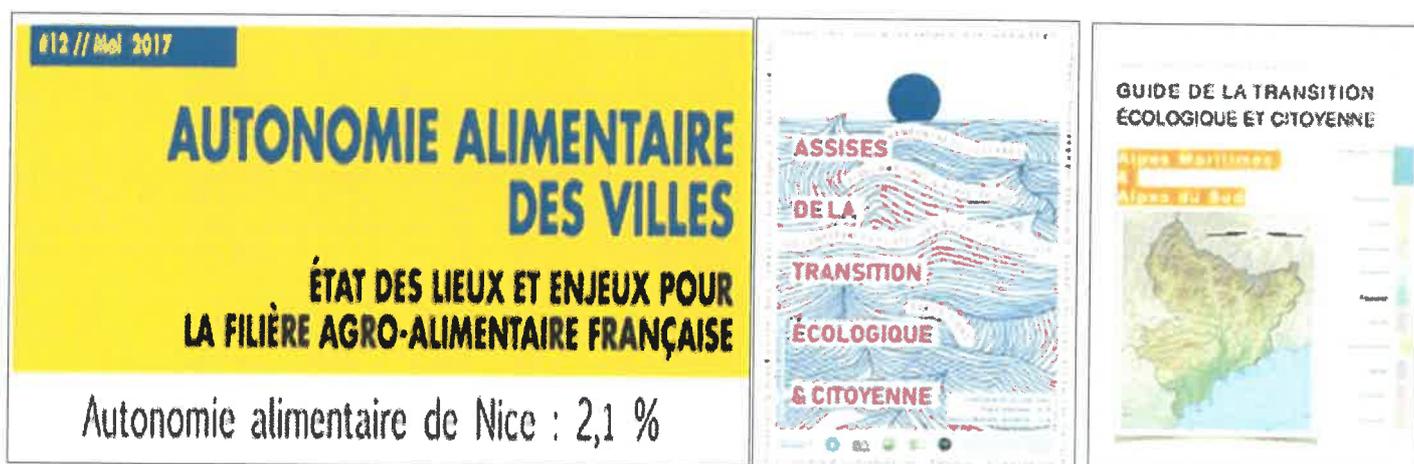
De 14h10 à 14h40 :

La résilience des Alpes Maritimes à construire rapidement.

Le manque de résilience du 06 face aux changements et aux crises annoncées doit se corriger dès maintenant. En effet, il sera matériellement, financièrement et socialement impossible de faire face aux crises les plus profondes pendant leur survenue. Les évolutions climatiques et énergétiques à court terme impliquent un changement profond de nos priorités : la construction de notre résilience doit s'engager sans attendre le réveil des pouvoirs politiques locaux ou nationaux. Les gestionnaires d'équipements publics, d'infrastructures, du tissu économique et social doivent dépasser ce manque d'anticipation des pouvoirs politiques, et entamer des évolutions vers l'autonomisation de leurs activités, le sourçage local de leurs ressources et la localisation de leur périmètre d'activité.

Jean-Noël Montagné, animateur du collectif *Synergie de la Transition Écologique et Citoyenne Alpes Maritimes*, fondateur des *Assises de la Transition Écologique et Citoyenne 06* à Nice en 2018.

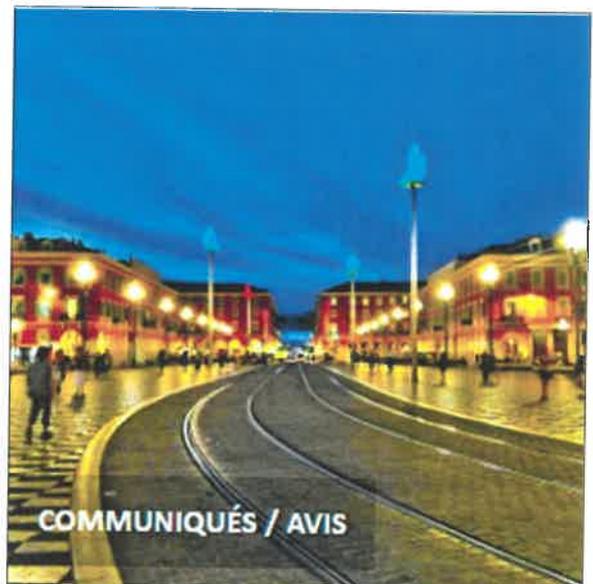
<https://ato6.eu>



France Nature Environnement PACA est la fédération régionale de France Nature Environnement. Ses 250 associations regroupent environ 21 000 bénévoles. Soucieuse de préserver la nature et l'environnement, FNE PACA défend aussi l'humain en agissant pour l'intérêt général.

Intervenant sur l'ensemble des domaines du champ du développement durable, FNE PACA s'implique dans les grands débats régionaux et porte des projets à chaque échelle de territoire. A l'occasion de la consultation sur le Plan Climat Air Energie de la Métropole Nice Côte d'Azur, FNE en Provence Alpes Côte d'Azur a émis un avis sur le contenu du Plan, dont nous déplorons le manque de cohérence et d'ambition.

- **Sur un territoire où 60% des émissions de gaz à effet de serre proviennent du transport routier, nous regrettons de ne pas voir apparaître une réelle stratégie d'intermodalité intégrant le report modal sur le ferroviaire.**
- Certaines thématiques sont **insuffisamment traitées**, comme l'impact des activités touristiques, l'évolution démographique sur le territoire, le secteur maritime et aérien ou bien les actions relatives à la prévention des crues, l'imperméabilisation des sols. Nous avons également pointé du doigt **le manque d'objectifs quantitatifs, de contenus détaillés des actions, de données chiffrées** concernant les indicateurs de suivi et les moyens financiers à mobiliser, de résultats à atteindre.
- Enfin nous regrettons le déséquilibre dans ce Plan entre la ville centre et les 48 autres communes (la majorité des 159 actions concerne Nice). L'intégralité de notre avis peut être consulté sur notre site à l'adresse suivante
- <https://fnepaca.fr/2019/11/05/les-ambitions-de-transition-energetique-de-nice-cote-dazur-la-grande-deception/>



CLIMAT

## Les ambitions de transition énergétique de Nice Côte d'Azur : la grande déception

mardi 5 novembre 2019

Nous avons émis en collaboration avec la fédération FNE des Alpes-Maritimes un avis à la consultation publique portant sur le plan climat-air-énergie (PCAET) de la métropole Nice Côte...

---

*Marcel AMICHOT*

*Ecotoxicologue :*

---

Le changement climatique vu par un écotoxicologue non-spécialiste.

Plusieurs modèles prévoient un réchauffement du globe avec de nombreuses conséquences en Europe : augmentation de la fréquence et des amplitudes des canicules, changements profonds dans l'agriculture... et d'autres une nouvelle période glaciaire.

Que comprendre de toutes ces informations ? Quelles sont les échelles de temps ? En matière d'Agriculture, quelles solutions sont préconisées ?

Que faire à notre niveau ?

Sources :

- <https://www.youtube.com/watch?v=UuGrBhK2c7U>
- <https://agriculture.gouv.fr/lagriculture-et-la-foret-une-partie-de-la-solution-pour-lutter-contre-le-changement-climatique>
- <https://www.franceinter.fr/economie/un-bordeaux-2050-au-gout-amer-pour-montrer-les-effets-du-rechauffement-climatique>
- <http://www.cea.fr/multimedia/Pages/editions/posters.aspx>





OLIVIER CIAIS

*Permaculture :*

L'association Shilakong est une association d'éducation à l'environnement implantée à Nice, dans les Alpes Maritimes, dont le but est de faciliter, notamment grâce à la permaculture, les transitions individuelles et collectives vers des modes de vies éthiques et durables.

*Origine de ce drôle de nom : C'est lors d'une randonnée exploratoire dans le massif himalayen du Zanskar, au Ladakh, tout au Nord de l'Inde, que deux de nos membres fondateurs parcourent la gorge de Shilakong. Surplombée par des parois de 1000 mètres en moyenne, cette splendide vallée se parcourt depuis des siècles en une longue journée de marche.*

*Il faudra pourtant deux jours et demi à la petite caravane pour en sortir. Le tranquille cours d'eau Shila (qui signifie 'éthique' en sanskrit) gonfle en effet au cours de la journée, pour devenir un puissant torrent boueux l'après-midi. Le premier soir, surpris par cette montée des eaux, les randonneurs marchent dans un mètre cinquante d'eau glacée et manquent de perdre un membre de l'expédition et leurs ânes. Les itinéraires tracés il y a 1000 ans par les premiers tibétains à avoir colonisé le Ladakh sont devenus de moins en moins praticables du fait de changements climatiques très impactants : beaucoup plus de précipitations, parfois avec de meurtriers « cloud bursts » (éclatements soudains de lourds cumulus en quelques secondes au lieu de nombreuses minutes ou de quelques heures).*

*De plus en plus de pathologies oculaires sont aussi attribuées à une raréfaction de certains « gaz écrans », due à la pollution de l'atmosphère. Le mode de vie traditionnel des habitants est pourtant immensément faible en termes d'impact écologique : zéro déchet, zéro plastique, résilience alimentaire même dans des conditions hivernales très rudes, réutilisation des eaux grises dans les champs...*

*Ainsi, comme de nombreuses autres régions du monde, le Ladakh est touché par le dérèglement climatique et la pollution de ces biens communs à toute la biosphère : l'air, la terre et l'eau.*

*Mais, puisque tout est lié, on peut donc agir ici et maintenant pour plus de justice climatique.*

*Et puisque Shilakong signifie « vallée de l'éthique », les fondateurs choisissent ce lieu symbolisant leur prise de conscience de l'urgence d'agir pour nommer l'association qu'ils créent, avec pour mission d'éduquer à l'écologie et au développement durable.*

Notre projet, le Jardin du Petit Pessicart (1 hectare sur la colline niçoise de Pessicart, dont environ 5 000m<sup>2</sup> / 0,5 ha utilisés pour le projet), est un jardin pédagogique en permaculture matérialisant la transition vers une société plus humaine et solidaire, tourné vers les nouvelles générations, et où le partage de connaissances est central.



En savoir plus :

<https://www.zeste.coop/fr/le-jardin-du-petit-pessicart>



Jose FLORINI

AMAP de Provence : Coordination  
des AMAP o6

L'incroyable odyssée de Nice coop,  
l'épicerie citoyenne qui veut mettre  
du local dans votre panier de

courses.

- Il y a trois ans, Nice COOP, supermarché coopératif, comptait une quarantaine de bénévoles. Aujourd'hui, la structure regroupe 180 membres et voit l'avenir en grand avec l'ouverture d'une épicerie test, en plein cœur de la ville.



Objectif : Consommer éthique en privilégiant, notamment, les producteurs locaux.

Selon une étude de 2017 réalisée par le cabinet de conseil Utopies, la ville de Nice présente une autonomie alimentaire de 2%, calculée sur la base du pourcentage de produits locaux intégrés dans la consommation des ménages environnants. Un résultat qui alerte les consommateurs. Pour soutenir les producteurs de la région et dans un souci de respect de l'environnement, des citoyens se réunissent dans des coopératives.

Objectif : encourager et soutenir le circuit-court en dynamisant la demande. Une initiative soumise à de nombreux aléas mais au succès grandissant. "C'est encore un peu de bric et de broc, mais c'est provisoire."

Pour le maintien d'une agriculture paysanne locale.



Evans Salies

Observatoire français des conjonctures économiques

[https://unspod.unice.fr/video/1066-evens-salies/?is\\_iframe=true&size=240](https://unspod.unice.fr/video/1066-evens-salies/?is_iframe=true&size=240)

- Transition énergétique



## Les AMAP de Provence – réseau régional des AMAP© en PACA

<http://www.lesamapdeprovence.org/>

Dès 2001, suite à la création de la première AMAP de France à Aubagne, le réseau régional a été initié.

L'objectif : accompagner l'essaimage du mouvement des AMAP, c'est-à-dire :

- permettre aux groupes de citoyens de s'organiser et d'avoir des outils.
- permettre aux paysans de se structurer pour livrer en contrat AMAP.

La gouvernance des AMAP de Provence continuera à :

- fonctionner en réseau régional au service du mouvement des AMAP.
- diffuser son éthique et mobiliser autour des valeurs de la nouvelle Charte des AMAP.

La **priorité** reste donc focalisée sur le cœur de notre objet associatif :

**féderer, animer et coordonner le réseau des AMAP en PACA, en restant au plus près du terrain et des attentes des Amapiens et des Paysans en AMAP, tout en balisant le chemin de la rigueur budgétaire.**

**Répartition autour de 4 axes :**

**Axe 1 - Développer l'évaluation participative et les échanges de pratiques entre Amapien-nes et entre Paysan-nes afin de consolider la démarche de progrès propre aux AMAP :** l'idée est de favoriser les temps de dialogue afin de connaître les pratiques de chacun-e en termes d'appropriation de la Charte des AMAP, de pratiques agricoles, de mode fonctionnement de l'AMAP, d'implication des Amapien-nes, etc.

**Axe 2 - Promouvoir et essayer le modèle AMAP :** l'objectif est de porter la voix des AMAP le plus souvent et le plus largement possible, afin de faire connaître le modèle. Participer à des événements, organiser des fêtes, prendre la parole lors de colloques ou de débats, accompagner à la création de nouvelles AMAP, font partie intégrante de notre quotidien.

**Axe 3 - Accompagner les Paysan-nes en AMAP :** outre la mise en contact de Paysans avec des groupes d'Amapien-nes potentiellement intéressés par leurs produits, le réseau a vocation à mener des projets spécifiquement destinés aux Paysans en AMAP : mise en place d'un réseau de paysans-conseils dans la région, formations sur des thèmes spécifiques, montage de projets collectifs tels que des ateliers de transformations.

**Axe 4 - Accompagner les groupes d'Amapien-nes :** loin d'avoir pour ambition d'harmoniser les pratiques existantes, le réseau cherche à capitaliser au maximum sur ce qui fonctionne bien ou moins bien au sein des AMAP, afin d'être en mesure d'apporter des réponses aux AMAP en difficulté ou nouvellement créées. L'objectif est de créer des synergies, des dynamiques pour répondre à des problématiques communes :

- . comment recruter, accueillir, fidéliser de nouveaux Amapien-nes ?
- . quel est le rôle du coordinateur de l'AMAP ?

Comment agir au-delà du cercle de l'AMAP, en intervenant dans le débat public sur la préservation des terres fertiles, l'accès au foncier agricole, le soutien à l'installation, les aides à la conversion à l'agriculture **biologique**, la création de filières (ateliers de transformation collectifs, abattoirs, etc...) ?

**Structure du réseau régional :**

- La **CAgEtte (Commission Agricole et Ethique)** composée de 12 Amapiens-conseils et de 6 Paysans-conseils
- **PAYSAMAP, le Réseau Paysans-conseils**, composé de 18 paysans (maraîchers, arboriculteurs, éleveurs, apiculteurs), reconnus pour leur parcours de réussite en AMAP et engagés dans l'accompagnement à l'installation et à la pérennisation de fermes en AMAP.
- **4 Antennes Territoriales** : 06 Alpes-Maritimes, Ouest-83, 84-Nord Bouche du Rhône, Pays d'Aubagne et de l'Étoile.

Le **MIRAMAP** Mouvement Inter-Régional des **AMAP** a été créé en 2010 et rassemble 19 réseaux régionaux.

<http://miramap.org/>

## Transition écologique : la fin de la croissance ? Plan de l'exposé

Les contraintes écologiques rendent nécessaires une réflexion sur notre modèle de croissance. Faut-il prôner, comme Emmanuel Macron, une forte croissance appuyée sur l'innovation et la créativité des entrepreneurs (au risque de la payer par une forte hausse de l'instabilité économique et des inégalités de revenu, par une catastrophe écologique ?) ou chercher une autre croissance, voire même la décroissance (mais avec quelles conséquences en termes de consommation et de mode de vie, en termes de progrès technique) ? Comment sortir de l'alternative posée par les gilets jaunes : fin du mois ou fin du monde ?

### **La croissance indispensable.**

Nos sociétés sont caractérisées par la croissance continue de la production marchande, hausse du volume de biens produits, mais aussi évolution des produits et création de nouveaux produits, permises par le progrès technique et l'innovation.

L'économie avait pour but de satisfaire les besoins humains. Elle est devenue une fin en soi. La croissance devient nécessaire, non pour satisfaire nos besoins, mais pour permettre à l'économie de fonctionner. Ce n'est plus la logique des besoins, mais celle du capitalisme. Nos sociétés ont l'obligation de la croissance. On ne peut pas aller moins vite. Dès que l'on freine, on tombe.

La croissance est indispensable pour impulser l'investissement, indispensable pour soutenir l'activité, pour fournir des emplois compte tenu des gains de productivité. Les capitaux doivent se placer et obtenir une rentabilité satisfaisante. Ce ne serait pas possible dans un monde en stagnation. La croissance est impulsée par la recherche scientifique, par le désir de chacun d'améliorer sa situation et celle de ses enfants. Elle a permis le développement de l'État social.

Chacun se trouve engagé dans une compétition stressante, qui justifie la hiérarchisation de la société. La croissance est impulsée par les ambitieux, ceux qui espèrent des carrières fulgurantes, des enrichissements fabuleux, ceux qui ont une forte avidité et une forte démesure ; les aga (ambitieux-gaspilleurs-agités).

Les entreprises ont comme objectif d'avoir la croissance maximale, qui assure des profits aux actionnaires. Elles cherchent à développer leurs activités en inventant des nouveaux besoins, en créant de nouveaux produits. La croissance est ainsi orientée par les entreprises, vers les produits ostentatoires, de luxe, à forte marge de profit plutôt que vers les produits socialement utiles (écoles, logement, culture). Au lieu que le progrès économique permette à chacun de satisfaire au mieux ses besoins fondamentaux, de sorte qu'il puisse se consacrer à d'autres activités que son emploi marchand, de nouveaux besoins apparaissent sans cesse. Aussi, une large partie de la population a le sentiment d'être pauvre parce qu'elle n'a pas accès aux produits utilisés par les classes dominantes.

La croissance ne fait pas le bonheur. Le PIB augmente fortement, mais le bonheur déclaré aux enquêtes sociologiques reste stable. Des sociétés moins tendues peuvent être plus heureuses. Le bonheur dépend de la situation relative. On est heureux d'avoir plus que les autres ; d'avoir des consommations que les autres n'ont pas. « C'est la course de rats ». Mais, c'est un jeu à somme nulle. La consommation est une drogue. Les gens sont heureux d'un nouveau produit, mais le bonheur s'estompe. Il faut toujours plus pour maintenir un niveau donné de bonheur. Une partie importante de la population vit dans la pauvreté. Certes, ceci l'incite à travailler pour en sortir, mais souvent elle n'a aucune chance d'y parvenir. La pauvreté comme la richesse sont héréditaires.

## **La contrainte écologique**

La croissance impose la consommation de ressources de matières premières et d'énergie qui ne sont pas renouvelables. Elle imprime des dégâts irréversibles à la planète, comme l'émission de gaz à effet de serre et la perte de la biodiversité. Elle va donc se heurter à des contraintes naturelles qui vont avoir des conséquences économiques : l'énergie, les matières premières vont coûter de plus en plus cher. Ces contraintes sont renforcées par la montée en puissance des pays émergents. Les pays développés doivent réduire leur production, à la fois pour réduire la pollution globale, mais aussi pour laisser de la place pour les nouveaux arrivants.

Les émissions de GES doivent être réduites de 85% d'ici 2050. Elles dépendent de la croissance, du ratio énergie/croissance, du ratio énergie carbonée/énergie. Pour réduire de 85% les émissions de GES d'ici 2050, avec une baisse du ratio énergie carbonée/PIB de 3% par an, la croissance maximale possible est de -3%. Il faut choisir entre le nucléaire et des GES.

Nous sommes dans une situation paradoxale : nous ne savons pas comment nous produirons dans 25 ans. Faut-il continuer à construire des autoroutes, des aéroports ? Faut-il continuer la mondialisation commerciale ? La croissance actuelle ne pourra se prolonger à l'infini. Il faut choisir entre trois axes : le capitalisme vert, le développement durable ou la décroissance

## **Le capitalisme vert ?**

Pour les partisans du capitalisme vert, on peut sortir par le haut des contraintes écologiques. Il ne faut surtout pas briser la croissance, au contraire. Il faut intensifier la recherche scientifique et les innovations. L'humanité peut résoudre les questions que lui posent les contraintes écologiques. Il faut inventer de nouvelles formes d'énergie. Il y aura toujours une solution technologique. Il faut laisser les prix augmenter contre la rareté ; le marché et les entreprises joueront leur rôle.

Cette stratégie repose sur une série de paris technologiques. La hausse du prix de l'énergie entraînera le développement d'énergies de plus en plus polluantes (charbon, schistes bitumeux). En ce qui concerne l'énergie comme la biodiversité, rien ne dit que le jeu du marché aboutira effectivement à la hausse des prix qui réglera la question. La nature n'a pas de prix. Il faut une intervention publique pour lui donner un prix. Les réserves d'énergie fossile (pétrole, charbon) sont telles que la hausse des prix ne freinera pas assez vite la demande pour éviter la catastrophe climatique. Il ne faut pas compter sur le jeu des marchés ; il faut un geste politique : imposer une taxe carbone. Le risque est grand que la pénurie à venir ne creuse encore plus les inégalités tant à l'intérieur des pays (entre la masse rationnée et une couche protégée) qu'entre les pays.

## **Le développement durable.**

Pour les partisans du développement durable : « Il faut répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Le développement durable (ou soutenable) ou la croissance verte est un concept mou, consensuel, qui masque les efforts à effectuer et les clivages sur les arbitrages à effectuer.

Il faut promouvoir l'éco-efficacité, une croissance forte avec des baisses de l'intensité énergétique et polluante du PIB. Il faut donner les bonnes incitations aux entreprises et aux ménages. L'État doit intervenir en taxant les activités polluantes (taxe carbone) et les biens non reproductibles (matières premières).

Peut-on compenser la dégradation de l'environnement et la baisse des ressources naturelles, par la hausse du capital humain et scientifique ? Oui, pour les partisans de la substituabilité forte. On peut calculer le patrimoine de l'humanité en ajoutant la valeur du capital naturel, du capital humain et du capital technologique. Il faut simplement vérifier que ce capital augmente. La hausse de la scolarisation des enfants peut compenser la déforestation. Non, en fait. A partir d'un certain stade, la dégradation écologique ne peut plus être compensée.

On peut sans doute distinguer deux tendances parmi les partisans de la croissance soutenable. Les uns pensent que *l'arme essentielle et même unique doit être la taxe carbone* et plus généralement la TGAP (la taxe générale sur les activités polluantes). La forte hausse du prix de l'énergie doit permettre d'inciter chaque ménage et chaque entreprise à réduire ses émissions de GES. L'avantage de la taxe carbone est de faire jouer la vérité des prix. La taxe carbone internalise le coût de l'atteinte à l'atmosphère. Elle permet de faire des choix économiques pertinents.

Compte-tenu de la nécessité de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, la taxe carbone doit très vite augmenter fortement, de 44,6 €/t en 2018, elle devrait se situer à 100 €/t en 2030 selon la Loi sur la transition énergétique de 2015, à 250 €/t en 2050 pour respecter l'objectif minimale de ne pas dépasser les deux degrés de hausse de la température du globe. Il faudrait en fait 250 €/t en 2030 et 750 en 2050. La hausse de la taxe d'octobre 2018 s'est heurtée au mouvement des gilets jaunes et a été abandonnée, de même que les hausses prévues pour la suite du quinquennat. Certes, sa mise en œuvre de la hausse avait été maladroite. De grands émetteurs n'étaient pas touchés (entreprises industrielles, transports routiers, maritimes et aériens). De nombreux ménages frappés par la hausse n'avaient pas les moyens de réduire leurs consommations d'énergie en matière de chauffage ou de transport. Le produit de la taxe n'était pas affecté directement ni à la transition écologique, ni à la compensation des ménages les plus pauvres. Le gouvernement français devra reprendre la trajectoire de hausse de la taxe carbone. Cette montée en puissance doit concerner tous les émetteurs ; elle se place dans un vaste plan de rénovation urbaine, de rénovation des logements, d'extension des transports collectifs et des alternatives aux voitures.

Il faudra (bien que cela pas de sens du point de vue budgétaire, puisque contraire au principe de non-affectation des recettes ou du point de vue économique, puisqu'il n'y a aucun lien entre les recettes de la taxe carbone et les financements nécessaires pour la lutte contre le changement climatique) que le produit de la taxe soit affecté de façon transparente à des objectifs écologiques. Beaucoup d'économistes préconisaient d'utiliser le produit de la taxe carbone à réduire les cotisations sociales employeurs de façon à inciter les entreprises à augmenter l'emploi et à ne pas augmenter globalement leurs coûts. C'est la logique du « double dividende », d'autant plus probable que le pays est en situation de sous-emploi. Elle ne peut être mise en œuvre car elle serait incompréhensible pour la masse des citoyens. Par ailleurs, il existe une contradiction entre la préoccupation écologique (une taxation forte et ciblée peut être si dissuasive que son rendement *ex post* est faible) et la préoccupation fiscale : la taxe doit être rentable pour permettre diminuer fortement les cotisations employeurs. Le risque du point de vue de la Sécurité sociale est de perdre une assiette relativement assurée contre une assiette vouée à diminuer.

Enfin, il faut tenir compte de ce que la hausse de la taxe carbone provoque une hausse des prix, qui est répercutée, en principe, sur l'évolution du SMIC et des prestations sociales (retraites, allocations familiales, RSA) de sorte que théoriquement les plus pauvres n'en pâtissent pas.

Des compensations temporaires doivent être mis en place pour les familles, de faible revenu, contraintes à de lourdes dépenses de transport et de chauffage, mais il est très difficile de bien les cibler (des familles urbaines pauvres peuvent avoir relativement peu de dépenses énergétiques, par rapport à des familles plus riches en pavillon péri-urbain). Des prestations très ciblées sont nécessaires (aide à la rénovation du logement, aide au changement de véhicules, voire aide au déménagement), mais elles ne concernent qu'un petit nombre de ménages. Une prestation ne dépendant que du revenu ferait pratiquement double emploi avec le RSA/Prime d'activité ; le lien avec la taxation écologique serait relâché et les classes populaires supérieures comme les classes moyennes n'en bénéficieraient pas. Une prestation dépendante de la situation énergétique de chaque ménage est difficile à mettre en œuvre. La taxe doit réduire la consommation de chaque ménage placé dans une situation donnée (ce qui n'est pas facile, une fois le ménage installé, par exemple, dans une zone péri-urbaine ou dans un logement énergivore) et celle de décourager chaque ménage de se placer dans cette situation ; cette seconde vertu disparaît si on subventionne les ménages selon leur situation énergétique courante. Théoriquement, il faudrait subventionner chaque ménage en fonction de sa situation au moment de

l'instauration de la taxe : aider les ménages qui sont installés loin de leur lieu de travail mais pas ceux qui s'y installent.

La taxe carbone pose deux problèmes. Le risque est qu'elle frappe lourdement les dépenses indispensables des plus pauvres et légèrement des dépenses superflues des plus riches, le chauffage des uns, les week-end en avion des autres. Si un Paris-New York passe de 500 euros à 3 000, les vols en avion seront réservés aux plus riches. Il faudrait une forte réduction des inégalités de revenus pour compenser la situation pour les pauvres.

Le deuxième est qu'elle devrait être coordonnée à l'échelle mondiale pour éviter que les pays pauvres ou émergents deviennent une terre d'accueil pour les entreprises polluantes doit être mondiale. Sinon, les entreprises iront produire dans les pays qui ne taxent pas avec des effets négatifs sur l'emploi dans des pays taxants et un effet nul sur la pollution globale. Et les consommateurs préféreront les productions de ces entreprises qui seraient moins chères. Mais ces pays ne sont disposés à accepter un accord que si une partie des gains de la taxe prélevée dans les pays développés devrait être utilisée pour les aider à faire les efforts nécessaires. Ceci réduit encore la part du produit de la taxe utilisable pour réduire les cotisations employeurs ou indemniser les ménages. Il faut convaincre les pays ayant de fortes réserves de pétrole, de charbon, de gaz, de gaz de schiste de les laisser sous terre. Certains proposent de les racheter, mais peut-on concevoir de verser de fortes sommes à l'Arabie Saoudite ou aux USA ?

Certains ont proposé de compenser l'écotaxe par une taxation des produits importés en provenance des pays qui n'appliqueraient pas cette taxe. Par exemple, si les pays européens faisaient payer à leurs entreprises une taxe de 100 euros par tonne de CO<sub>2</sub> émise, ils appliqueraient la même taxe aux produits importés, défalquée de la taxe déjà subie. Ceci serait justifié devant l'OMC par l'argument de la nécessité écologique et par celui du traitement similaire du producteur national et étranger. Mais, comment calculer, produit par produit, la quantité de CO<sub>2</sub> émise pour sa production ? La question de la perte de compétitivité sur les marchés extérieurs n'est pas résolue (sauf si on rembourse l'écotaxe à l'exportation). La taxe pourrait frapper aveuglément toutes les importations en provenance de pays qui ne pratiquent pas une taxe carbone. Cela ne règle pas la concurrence hors de l'Europe. Et n'a de sens que si beaucoup de pays pratiquent la taxe carbone. La piste la plus prometteuse serait une écotaxe qui dont le produit servirait à réduire les cotisations sociales employeurs et qui permettrait de taxer les produits importés provenant de pays sans écotaxe.

L'autre branche de l'alternative est donc de pratiquer du rationnement, ce qui est compliqué à mettre en œuvre et difficile à faire accepter. La taxation doit être différente selon l'emploi. L'eau pour une piscine doit coûter très chère. On pourrait mettre en place une carte carbone : chacun aurait droit à tant de carbone à bas prix, et devrait payer lourdement au-delà de cette limite. Mais les besoins de chacun sont différents.

Dans ce cadre, il faut passer de consommations marchandes polluantes à des consommations collectives, économes, socialement décidées : promouvoir les transports collectifs au lieu de l'automobile ; repenser l'urbanisme, organiser et financer les économies d'énergie dans l'habitat. Ceci aura un coût qui pèsera sur le pouvoir d'achat de la population. Comment la convaincre de l'accepter ? Il y a une forte contradiction entre le souhait de développer les revenus de la masse de la population et les préoccupations écologiques.

La transition écologique a un grand coût pour les entreprises : changement de techniques de production, incertitudes sur les techniques futures, risque d'impasse technique. Certains produits ou productions trop polluants doivent être interdits (exemple le bitcoin). Il faut créer une AMM. Le dynamisme des entreprises en sera affecté.

A court terme, on peut espérer en la relance par la transition écologique : transports collectifs, rénovation urbaine, rénovation des logements, énergies renouvelables, efficacité énergétique. C'est ce que préconise le CESE. Cela permet de concilier écologie et soutien à l'activité par une relance keynésienne. Cette alliance est-elle durable ?

La question du financement de la transition écologique (de l'ordre de 3% du PIB) ne se pose guère. D'une part, parce qu'il y a du chômage. Il existe des ressources inemployées qu'il faut mobiliser en jouant sur la demande (garantie de commandes publiques) et l'offre (soutien aux filières, formation du personnel). D'autre part parce que les investissements verts doivent remplacer des investissements sales. On va investir dans la rénovation urbaine plutôt que dans des grands projets inutiles comme le Centre commercial de Gonesse. Enfin, parce que les taux d'intérêt sont très bas. Il faut développer des obligations vertes, obliger les banques à internaliser le caractère vert des crédits et à évaluer la rentabilité des projets en tenant compte de l'évolution annoncée du prix du CO<sub>2</sub>, éventuellement en la garantissant. Par contre, il faut renoncer aux critères de Maastricht (le déficit doit être inférieur à 3% du PIB).

De mon point de vue, il n'est pas nécessaire et pas pertinent de prévoir un refinancement spécifique des crédits verts auprès de la BCE

Il faut refuser les accords de libre-échange (Amérique du Sud, États-Unis, Canada) qui incitent à produire pour l'exportation au détriment de la production locale, qui favorisent la déforestation et la perte d'emplois nationaux, qui permettent aux multinationales de remettre en cause les dispositions nationales.

Pour concilier les deux impératifs contradictoires de la croissance et du respect de l'environnement, l'efficacité écologique est l'arme centrale. Il s'agit de réduire progressivement l'intensité du prélèvement des ressources naturelles pour atteindre un niveau compatible avec la capacité de charge de la planète. Que l'efficacité écologique se soit accrue de manière notable est incontestable (c'est le découplage), mais dans le même temps la perpétuation de la croissance entraîne une dégradation globale. Les baisses de pollution par unité de marchandise sont compensées par la multiplication du nombre d'unités produites (« effet rebond »). Au final, les prélèvements sur la nature continuent de croître. Le seul développement durable est peut-être la décroissance.

### **Vers la décroissance**

On ne peut donc pas écarter *a priori* la thèse de la décroissance. Nous avons atteint un niveau de production qui n'est pas soutenable ni dans la durée, ni généralisable. Il faut donc accepter la décroissance, réinventer nos manières de produire et de consommer. Il ne faut plus se donner comme objectif de produire plus mais d'obtenir un niveau de satisfaction équivalent en consommant moins et autrement. Tous les couples production/consommation doivent devenir « renouvelables », sans prélèvement sur des ressources naturelles épuisables.

Certes, le terme décroissance masque que la croissance de la consommation des pauvres doit être permise par la forte décroissance de la consommation des plus riches (mais en France on est vite parmi les plus riches de la planète), que demeure la possibilité de la croissance des biens immatériels (activités culturelles). C'est un terme volontairement provocateur. On peut préférer croissance sélective.

La décroissance est un humanisme. Elle impose d'aller vers une société économe, de sobriété et de simplicité, une société plus égalitaire pour répartir la pénurie et éviter la consommation ostentatoire. Il faudra un salaire maximal, un revenu maximal.

La décroissance suggère de promouvoir le localisme (pour économiser les transports), de retrouver les saisons (les pommes du champ voisin plutôt que les mangues) d'encourager la récupération et l'autosuffisance, de lutter contre le gaspillage, l'obsolescence accélérée des produits et des appareils jetables.

Il faut modifier nos consommations alimentaires. Il faut réduire la consommation de viande pour consommer plus de légumes et de fruits secs (lentilles, pois chiches. La société doit ridiculiser, fortement taxer ou interdire les comportements polluants gaspilleurs. Il faut pénaliser la publicité, réduire les inégalités de revenu, filtrer les innovations technologiques, créer une AMM selon deux critères : pollution, généralisation possible. Il faut favoriser l'économie circulaire, la récupération, la réparation. De plus en plus de biens doivent passer d'une propriété individuelle à une propriété et un usage collectif. Nous sommes une société de gaspillage et il y a de la marge. Reste à ce que ce soit bien cette marge qui soit réduite.

Dans cette optique, il faudra réduire le temps de travail marchand et privilégier les « activités relationnelles ». Il ne faut sans doute pas reculer l'âge de la retraite. Chacun devra passer des activités productives de biens matériels à d'autres activités.

Dans ce cadre, il faut remettre en question l'utilisation du PIB comme indicateur. Celui-ci ne mesure que la production, marchande et non-marchande. Il a l'avantage de mesurer aussi le total des revenus et le total des dépenses. Mais, il ne dit rien sur les inégalités ; rien sur l'utilité de la production ; rien sur la pollution, la ponction sur les ressources naturelles, la soutenabilité. Il faut donc le compléter et s'en méfier.

La décroissance n'est pas une société de « croissance sans croissance ». L'équilibre macroéconomique doit être repenser : moins d'investissement privé, moins de consommations privées, plus de dépenses publiques. Il faut faire baisser le taux de profit requis par les entreprises puisque les investissements seront de plus en plus socialement contrôlés et financés.

La décroissance est-elle compatible avec le progrès scientifique, avec un certain dynamisme économique ? Certaines activités restent indispensables comme la recherche médicale. Comment faire le tri entre les produits gadgets, inutiles et les autres : Internet, le téléphone portable, le tourisme lointain. Peut-on renoncer au productivisme : économiser les efforts de l'homme au travail et les ressources naturelles utilisées pour produire ? Comment occuper l'ardeur des hommes et des femmes, qui souhaitent avoir des buts, faire des efforts et non vivre dans la paresse ? Le risque est d'une perte énorme de productivité. L'agriculture biologique est, d'un certain point de vue, moins productive. Il faudra revenir sur la division internationale du travail. Refaire en France des productions qui se font en Chine signifiera une hausse des prix.

**Un ralentissement lent, une évolution prudente est sans doute plus acceptable socialement pour la population, mais si nous fonçons à forte vitesse contre un mur, peut-on se contenter d'un freinage progressif ? Pourra-t-on effectuer un changement brutal sur la base d'un raisonnement scientifique ? La réponse est sans doute non. Il faudra des catastrophes et des pénuries pour convaincre (ou plutôt obliger) les pays, les entreprises, les individus de changer de modèle.**

**Et si non ?**

Le scénario favorable : les pays du monde s'entendent sur une stratégie permettant de limiter la hausse du climat à 1,5 degré et de sauvegarder la biodiversité est peu probable puisqu'il se heurte aux intérêts des classes dirigeantes dans les pays développés, au besoin de hausse de pouvoir d'achat des peuples, au désir de rattrapage des pays émergents. Il faudrait des transferts importants vers les pays émergents pour les convaincre de ne pas augmenter les émissions des GES, de sauvegarder leurs forêts, de protéger la biodiversité. Le plus probable est donc que l'humanité ira vers une catastrophe écologique, un monde beaucoup plus chaud et instable. On peut se poser la question. Y-a-t-il des solutions individuelles. Y-a-t-il des solutions nationales ?

**Dans quelle mesure, les gilets jaunes modifient le débat ?**

Le mouvement des Gilets jaunes (GJ) a mis en cause la stratégie de la transition écologique par hausse des taxes écologiques. Cette stratégie pèse lourdement sur les classes populaires qui n'ont pas d'alternative pour le transport et le chauffage et qui voient la hausse des taxes écologiques comme une baisse de pouvoir d'achat. Le risque est le renoncement à la transition écologique. Il faut faire passer un message pénible : la transition écologique a un coût en termes de pouvoir d'achat.

Le taux de pauvreté est relativement bas en France. Le système fiscal-social français est très redistributif. Pourtant, beaucoup de personnes ont un sentiment de pauvreté, d'injustice, d'aggravation de leur situation. Cela s'explique par la hausse des plus hauts revenus, par la hausse des dépenses contraintes et des besoins ressentis. Une partie importante de la hausse de la production et des emplois créés ne correspond pas à des besoins (la finance, les assurances) ou même crée des besoins (les produits de marque). La question de la pauvreté ne se résoudra pas en augmentant massivement le revenu des plus pauvres, si dans les plus pauvres, on met 50% de la population. Elle se résoudra par la baisse du niveau de vie des ultra-riches, mais aussi des riches. Elle se résoudra par un changement des modes de vie.

Les milieux dirigeants veulent imposer des politiques d'austérité, de baisses des dépenses publiques et sociales, de restauration à tout prix des profits des entreprises. Le risque est que le discours écologique renforce ce discours : les classes populaires doivent renoncer à voir leur niveau de vie s'élever à la fois pour que France soit plus compétitive et pour sauver la planète.

Au contraire, c'est une stratégie à deux horizons qu'il faudrait promouvoir : à court terme, nous devons être keynésien, engager une relance par les investissements écologiques (énergies renouvelables, économie d'énergie, transport collectif, rénovation urbaine, rénovation des logements) ; par la redistribution des revenus ; par la création d'emplois non-marchands. Il faut réduire l'importance de la finance et abaisser le taux de profit requis des entreprises. A moyen terme, l'ardente nécessité est d'engager la transition écologique, de redéfinir les besoins, de passer à la société de sobriété, plus égale, moins énervée.

<http://www.atterres.org/>



SIGNER LE MANIFESTE | ADHÉRER | NOUS CONTACTER | NEWSLETTER | CONNEXION

Like BK

Rechercher sur le site...

Nous pensons que d'autres politiques économiques sont possibles. Entrez dans le débat citoyen avec nous.

🏠 Nous, les Atterrés | Notre Manifeste | Nos publications | Notre agenda | Dans les médias

Les questions environnementales vont compliquer la tâche des élus et des organisations syndicales sur le social et l'économique. La protection de l'environnement va s'intégrer dans l'analyse de toute activité économique et s'imposer. L'entreprise va devoir se soumettre à des normes environnementales de plus en plus contraignantes, investir dans des nouvelles technologies, des produits de substitution, des modifications de process, qui vont toucher directement l'organisation et les conditions de travail. Les emplois vont évoluer.

Les ONG ou les associations de consommateurs interpellent désormais les entreprises sur leurs pratiques, et créent de nouveaux rapports de forces qui portent leurs fruits. Aux représentants des salariés de s'en saisir ! Des démarches qui bousculent parfois le face à face classique employeurs-représentants des salariés sur le champ du social.

C'est ainsi que peu à peu le dialogue sociétal commence à s'institutionnaliser, souvent de façon complètement déconnectée du dialogue social interne. Les représentants des salariés ne peuvent pas regarder passer les trains.

Pour anticiper et aborder cette transition, élus et syndicalistes doivent bien s'entourer et pouvoir s'appuyer sur des acteurs compétents en matière d'environnement et leurs experts.

L'intervention du Cabinet Syndex portera sur :

- L'expertise environnementale, cadre légal, méthodologie, bilan carbone ?
- Etude de cas : Retour d'expérience sur une formation réalisée chez Thales

- Comment les salariés peuvent-ils peser sur les choix stratégiques, économiques, sociaux et environnementaux des conseils d'administration et des conseils de surveillance ? Quelles sont les évolutions réglementaires en matière d'administrateurs salariés et quels enseignements par rapport à d'autres pays européens ? Compte tenu des capacités accrues dont l'employeur dispose pour faire partager son risque d'entreprise aux salariés, par exemple via les accords de performance collective, quelles pourraient être les nouvelles revendications des organisations syndicales sur le partage de l'information et l'association aux décisions de l'entreprise ?



Airy CHRETIEN

Collectif CITOYEN 06



MEDIAPART

## Le blog de Collectif citoyen 06

### Extension aéroport de Nice : un collectif en appelle à la CNDP

19 NOV. 2019 | PAR COLLECTIF CITOYEN 06

Un collectif associatif adresse une demande de saisine de la CNDP afin de dénoncer le contresens climatique du projet d'extension de l'aéroport de Nice : ce projet vise, en dépit des alertes climatiques et sanitaires, à augmenter le trafic passager de 13,8 millions (2018) à 18 (2026) puis 21,6 millions à l'horizon 2030. Soit +56% de l'activité passager dans une région déjà saturée et polluée.

### Le vieux monde toujours à l'œuvre à Nice et sur la Côte d'Azur?

18 OCT. 2018 | PAR COLLECTIF CITOYEN 06 | 17 COMMENTAIRES | 24 RECOMMANDÉS

Extension des capacités de l'aéroport de Nice Côte d'Azur et projet de nouveau port de commerce à l'ouest: le modèle du surtourisme est-il adéquat à l'heure de l'état d'urgence climatique ?



Michel CHEVALIER

CAPRE 06

Les projets d'aménagement de l'OIN de la Plaine du var



ALPES MARITIMES

# 2019

## 26 novembre

### Forum Nice Nord

10 Bd Comte de Falicon, Nice

Entrée Gratuite - 9h à 16h30

TramWay : Comte de Falicon

ou Parking Nice Nord

udcfdt06@wanadoo.fr - 04-93-26-52-32

RESTAURATION  
SUR RESERVATION



# Quelles réponses au défi climatique ?

**Concilier qualité de vie, emplois, enjeux environnementaux - Faire de la transition une opportunité,**

**Changer les comportements, les modes de vie ,**

**Responsabiliser les entreprises en matière sociale et environnementale.**

**Avec la participation d'Edouard BOUIN - PACTE - CLIMAT, Henri STERDYNIAK - Economiste atterré,  
Jean-Noël MONTAGNE - Collectif Synergie de la Transition Ecologique et Citoyenne 06, l'association SHILAKONG,  
Antoine NICAULT - GREC-SUD , Yves BIDET et Grégoire ATICHIAN - France Nature Environnement PACA,  
Marcel AMICHOT - Chercheur, Evens SALIES - OFCE, Lionel LE GUEN - MGEN, José FLORINI - Les AMAP de Provence,  
le Collectif CITOYEN 06, les Cabinets d'Expertise SEXTANT et SYNDEX.**

